

DECRET N° 87-192 du 19 ~~juin~~ 1987

portant nomination à titre exceptionnel et étranger,
dans l'Ordre National du Bénin, de Son Excellence
Monsieur KIM SEUNG HWAN, précédemment Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République
Populaire Démocratique de Corée près la République
Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitu-
tionnelles qui l'ont modifiée,

VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exé-
cutif National et de son Comité Permanent,

VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National
du Bénin,

VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du Grand Chance-
lier de l'Ordre National du Bénin,

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

VU la Décision N° 87-19/ANR/CP du 16 Avril 1987 du Comité Permanent de
l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la
République à décerner à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre
National du Bénin, le grade de Commandeur de l'Ordre National du Bénin à
Son Excellence Monsieur KIM SEUNG HWAN, précédemment Ambassadeur Extraor-
dinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire Démocratique de
Corée près la République Populaire du Bénin.

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du 16 Avril 1987 :

- Son Excellence Monsieur KIM SEUNG HWAN,
précédemment Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la République Populaire Démocratique de Corée
près la République Populaire du Bénin.

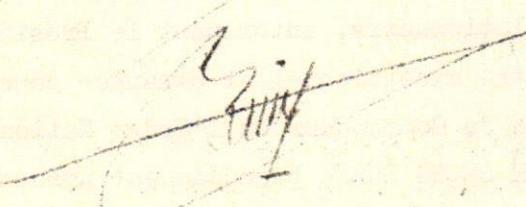
ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 Juin 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu K E R E K O U.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,


Général Barthélémy OHOUMINS.-

AMPLIATIONS : P R 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 10 - CP/ANR 4 -
PPC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - PREFETS 6 -
DPE-DLC-INSAE 6 - IGE et ses Sections 4 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 -
JORPB 2 - Intéressé 1.-